

L'actu du jour

Un président africain devant la justice

Le procès de Charles Taylor, ancien président du Liberia, en Afrique, s'est ouvert hier. Il est accusé de crimes de guerre. Pour la première fois, un président africain est jugé par un tribunal international.



Charles Taylor est accusé des pires horreurs. On lui reproche d'avoir tué, humilié et mutilé des civils, contraint des femmes à l'esclavage sexuel et forcé des enfants à s'enrôler comme soldats après avoir été drogués... Ces faits remontent à la période allant de 1991 à 2002 : à ce moment-là, une guerre terrible sévit en Sierra Leone, un pays d'Afrique de l'Ouest voisin du Liberia. Selon les juges, Charles Taylor serait à l'origine de ce conflit qui a fait plus de 250000 morts. Il aurait en effet soutenu les rebelles tortionnaires et meurtriers de Sierra Leone. Il cherchait ainsi à déstabiliser ce pays afin, entre autres, de prendre le contrôle de ses mines de diamants et de devenir le « chef » en Afrique de l'Ouest.

Charles Taylor nie ces accusations et il estime être mal et insuffisamment défendu. Il a d'ailleurs refusé de se présenter hier devant ses juges.

Cependant, même s'il commence difficilement, ce procès marque une rupture très importante aux yeux des défenseurs des droits de l'homme.

Car, jusqu'à présent, aucun dirigeant africain n'a jamais répondu de ses actes devant un tribunal international. Même les chefs d'état les plus immoraux et sanguinaires sont toujours restés impunis.

Le procès devrait durer 1 an et demi. Si Charles Taylor est jugé coupable, il encourt la prison à vie.

Tribunal de la Haye : depuis 2002, il juge les crimes les plus graves commis par les individus, comme les crimes de guerre. C'est la première cour

pénale internationale permanente.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)